

Contrat de Réservation 2022

(contrat ni cessible, ni transmissible)



Nom / Prénom : N° allocataire :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Portable (obligatoire) : Email :

Séjour du :

Samedi 16h au Samedi 10h 2022
Dimanche 16h au Dimanche 10h 2022

Liste des participants

(1 bébé est une personne)

(seules les personnes inscrites sur le contrat de réservation seront prises en compte, aucune personne ne pourra être rajoutée durant le séjour)

Marque

Modèle

immatriculation



1 seul véhicule par emplacement

HEBERGEMENT

- Mobil home Roussillon Confort ; 4 pers (TV) ☐
Mobil home Pyrénées ; 4 pers (TV+clim) ☐
Mobil home Sun ; 5 pers (TV) ☐
Mobil home Méditerranée ; 5 pers (TV+ clim) ☐
Mobil home Roussillon Confort + ; 4/6 pers (TV+clim) ☐
Mobil home Roussillon Grand Confort ; 4/6 pers (TV+clim) ☐
Mobil home Océan ; 6 pers (TV+clim) ☐
Mobil Home Grand Large Havana ; 7 pers (TV+clim) ☐

Options

- Location de barbecue (1) ☐
Bracelet privilège (Trainbus) (2) ☐
Location de kit bb (3) ☐
Vente de draps jetables (4) ☐

Garantie Annulation

(Cocher obligatoirement l'une des deux cases)

- ☐ Je souscris la garantie annulation
☐ Je refuse la garantie annulation et je m'engage à ne recevoir aucun remboursement si je dois annuler.

- (1) 5€/jour ou 30€/semaine
(2) 7€/semaine
(3) 20€/semaine
(4) 15€ le kit (1 grand + 2 petits lits)

Acompte de 30% arrondi à l'euro près (calculé sur le montant total du séjour) €
Garantie annulation (facultative) 15€ par semaine de location €
Frais de réservation 15.00 €
Total €

Paiement en euros par :

- ☐ Chèque à l'ordre de « Camping Al Sol »
☐ Chèques Vacances (avec talons)
☐ Carte bleue

Nom du titulaire :

N° carte :

Expire le : ____/____ Cryptogramme(3 derniers chiffre au dos de la carte) :

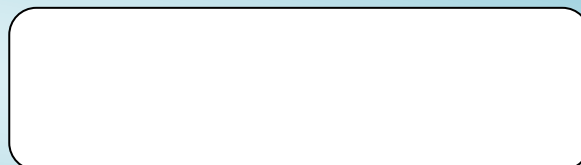
Le solde de votre séjour est à régler
1 mois avant votre arrivée, si
paiement par chèque ou chèques
vacances (avec talons).

Règlement du solde le jour de
l'arrivée uniquement pour les
paiements en espèces ou carte
bleue.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales du camping et des tarifs de réservation et être parfaitement d'accord. (Cocher obligatoirement) ☐

Date :

Signature précédé de la mention lu et approuvé



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 Vous devez compléter la demande de réservation et nous la retourner avec l'acompte correspondant à votre séjour après avoir pris connaissance du règlement intérieur que vous vous engagez à respecter.

Article 2 Votre réservation ne sera effective qu'après réception et enregistrement de votre contrat et règlement de l'acompte dans son intégralité, en fonction de nos disponibilités. Un accusé de réception vous sera expédié. Si l'acompte est payé en plusieurs fois, dans le cas où le client ne respecterait pas cet échelonnement, la direction se réserve le droit d'annuler sans remboursement ou indemnité.

Article 3 Les personnes présentes au camping doivent être inscrites sur le contrat de réservation. La direction du camping se réserve le droit de refuser les personnes non inscrites. Seules les personnes inscrites sur le contrat seront acceptées. En aucun cas, le nombre de personnes (nourrisson et bébé compris) ne devra dépasser la capacité de la location sous peine d'annulation de réservation. La réservation ne pourra pas concerner un emplacement précis.

Article 4 Pour votre sécurité et afin d'autoriser l'accès aux animations et services du camping, un bracelet d'identification vous sera remis à votre arrivée. **Ce bracelet devra être porté au poignet durant tout votre séjour.**

Article 5 Pour des raisons de sécurité, la réservation de mineurs non accompagnés ne sera acceptée qu'avec autorisation parentale écrite.

Article 6 Les hébergements sont disponibles à partir de 16h le jour de votre arrivée et devront être libérés pour 10h le jour de votre départ.

Article 7 En cas de retard non communiqué par rapport à votre date prévue d'arrivée, votre réservation sera maintenue jusqu'au lendemain 14h. Passé ce délai, le camping disposera librement de votre location sans remboursement des sommes versées. Toute annulation doit être signalée le plus tôt possible par écrit.

POUR LA SECURITE DE TOUS, LE CAMPING EST SOUS VIDEO PROTECTION

Article 14 Piscine : la piscine et le parc aquatique sont ouverts de 10h à 19h. Les consignes à l'entrée devront être scrupuleusement respectées. L'accès à la piscine n'est pas autorisé aux enfants non accompagnés. **Les gilets de natation ou brassards sont obligatoires pour les enfants ne sachant pas nager.** Le slip de bain ou boxer de bain est obligatoire pour les hommes (**short de bain interdit**), **seul les maillots de bain 1 ou 2 pièces sont autorisés pour les femmes.**

Article 15 Il est interdit de manger, boire, fumer ou vapoter dans l'enceinte de la piscine ou du parc aquatique. Les appareils sonores ne sont pas autorisés.

Article 16 La circulation motorisée est interdite de minuit à 7h (en juillet/août, à partir de 23h en hors saison). Pendant cette tranche horaire, les véhicules doivent être garés au parking de nuit. La vitesse est limitée à 10km/h dans l'enceinte du camping. Ne peuvent circuler sur le terrain de camping que les véhicules appartenant aux campeurs y séjournant. Le stationnement des véhicules ne doit en aucun cas entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Il est strictement interdit de stationner dans les allées ou sur les emplacements voisins.

Article 17 La quiétude de chacun sera respectée à toute heure du jour ou de la nuit. Les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tout bruit et conversation qui pourraient gêner leurs voisins. La direction du camping se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires en cas de non respect du règlement, infractions aux règles de bon voisinage, incivilités ou tout autre fait portant atteinte à l'harmonie du camping, sans aucune indemnité ou remboursement en cas d'exclusion.

Article 8 En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé, nous vous conseillons de souscrire à la garantie annulation (voir conditions ci-dessous)

Règlements : il est demandé un acompte de 30% à la réservation.

Article 9 Le solde du séjour est à régler 1 mois à l'avance si paiement par chèque bancaire ou chèques vacances. Règlement du solde le jour de l'arrivée uniquement pour les paiements en espèces ou carte bleue. Possibilité de régler votre séjour en plusieurs fois avant votre arrivée.

Article 10 Le solde du séjour et la taxe de séjour sont payables à l'arrivée (suivant mode de paiement indiqué ci-dessus), le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.

Cautions

Article 11 Lors de votre arrivée, une caution vous sera demandée par chèque ou carte bancaire (2 chèques ou empreinte bancaire).

Article 12 Location : 300 € pour l'état matériel du mobil-home et 50 € ou 80 € (pour les modèles 3 ch.) pour l'état de propreté. Ces cautions vous seront restituées après vérification de l'inventaire et de la propreté de la location. Les locations doivent être rendues ménage effectué par vos soins, sinon la caution ménage vous sera facturée (le jour du départ, limite de restitution : 10 heures maximum).

Article 13 Toute perte de la carte d'accès sera facturée 15€.

Les enfants devront toujours être sous la responsabilité de leurs parents (piscine, aire de jeux, allées du camping ainsi qu'à l'entrée du camping). Les parents seront seuls responsables des dégâts ou incivilités que leurs enfants et/ou adolescents pourraient faire ou dire. Une fois les animations terminées, les enfants et/ou adolescents ne doivent pas circuler seuls dans le camping sous peine d'exclusion. Il est également interdit de marcher ou traverser les parcelles des autres campeurs.

En cas de gêne due aux bruits ou de non respect d'autrui, la direction se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires, voire d'expulser sans aucune indemnité ni de remboursement.

Article 18 Les **visiteurs** doivent se présenter à l'accueil, après avoir été autorisés à pénétrer dans le camping, les visiteurs sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les voitures des visiteurs sont interdites dans l'enceinte du camping. Les visiteurs ne sont pas autorisés à aller à la piscine ou au parc aquatique ainsi qu'aux douches collectives. Une pièce d'identité sera demandée pour chaque visiteur (sous réserve le Pass Sanitaire).

Article 19 Les **animaux** sont interdits sur le camping

Article 20 Vol : la responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de vol tant dans les locations, les parkings ou les parties communes. Le camping ne pourra être tenu responsable des vols ni des intempéries.

Article 21 Les chichas sont interdites dans l'enceinte du camping ;

Article 22 Les barbecues à charbon ou électriques ainsi que les planchas sont interdites.

Article 23 Seuls les barbecues à gaz sont autorisés.

Garantie Annulation

Les motifs d'annulation couverts par la garantie sont :

- Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant : vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendre ou belle fille. Un frère, une sœur, un beau-frère, une belle-sœur.
- Dommage matériel important atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence.
- Licenciement économique.

En cas d'annulation avec assurance, le remboursement n'est garanti que pour les demandes accompagnées de justificatifs. Sans garantie annulation, vous ne pourrez prétendre, même en cas de force majeure, à un quelconque remboursement.

Nous rappelons à notre aimable clientèle que pour le confort de tous, après les animations le calme doit être de rigueur.